

DEPARTEMENT HAUTE LOIREARRONDISSEMENT D'YSSINGEAUXCOMMUNE DE SAINT BONNET LE FROID**Séance du 5 août 2024**Date de la convocation : 29 juillet 2024
Conseillers en exercice : 11
Conseillers absents : 3Date d'affichage : 29 juillet 2024
Conseillers présents : 8
Conseillers votants : 8

**L'an deux mil vingt-quatre, le 5 AOUT à 20H00
se sont réunis les membres du conseil municipal
sous la présidence de M. SANTY Jean-Pierre, maire.**

PRESENTS : SANTY Jean-Pierre — BOUILLOT Sylvain – BLANCHON Mélanie — BRUAS Christian - NEBOIT Francis - MICHEL Julie - GRANDVAUX Pascal – MARCON Johanès

ABSENTS - - PACALON Thibaut - HILAIRE Thierry - SAGNOL Isabelle

Monsieur Francis NEBOIT a été nommé secrétaire de séance.

DCM 2024/35**OBJET** : DESIGNATION D UNE MAITRISE D ŒUVRE DANS LE CADRE D'UN PROJET DE TRAVAUX DE L ECOLE

- Vu la décision dans le cadre de la procédure adaptée des marchés de travaux et de la délégation accordée aux Maires, concernant la passation et l'exécution des marchés publics jusqu'à 90 000 € hors taxe,

Monsieur le maire rappelle qu'une procédure concernant le choix d'une maîtrise d'œuvre pour le projet d'agrandissement de l'école de Saint-Bonnet-Le-Froid a été lancée et 3 offres ont été reçues.

Vu l'ouverture des plis effectués le 5 juillet 2024 et après étude des offres, le marché pour la maîtrise d'œuvre a été attribué au Cabinet MAGAUD Gauthier pour un montant hors taxe de 32 000 € soit 38 400 € TTC sur la base d'un montant de travaux de 400 000 € HT.

Le plan de financement présente encore certaine incertitude, aussi le marché conclu avec le cabinet MAGAUD Gauthier comprend une tranche ferme jusqu'au dépôt du permis de construire (12480 € HT) et une tranche optionnelle (19520 € HT) comprenant notamment la consultation des entreprises qui sera engagée une fois le plan de financement arrêté.

Le conseil municipal après avoir délibéré charge le Maire de procéder aux démarches en lien avec la maîtrise d'œuvre.

POUR : 8CONTRE : 0ABSTENTIONS : 0

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Jean-Pierre SANTY

